

**Agence Mondiale Antidopage
Lausanne**

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
pour les comptes annuels 2006**

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
de l'Agence Mondiale Antidopage
Lausanne

En notre qualité d'organe de révision selon l'article 14 des statuts, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du mouvement des fonds et annexe) de l'Agence Mondiale Antidopage pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes annuels et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses ainsi que selon les International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

PricewaterhouseCoopers SA



F. Roth
Réviseur responsable



E. Hamoir

Lausanne, le 13 mai 2007

Annexe :

- comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du mouvement des fonds et annexe)

Agence Mondiale Antidopage

Bilan au 31 décembre 2006

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Notes	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	4	22 224 235	21 289 252	27 086 920	27 980 272
Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance	5	3 774 393	2 367 382	4 600 234	3 111 429
Débiteurs	6	691 409	638 799	842 690	839 568
Autres actifs circulants	7	2 678 746	2 267 455	3 264 858	2 980 097
		<u>29 368 783</u>	<u>26 562 888</u>	<u>35 794 702</u>	<u>34 911 366</u>
Actifs immobilisés					
Immobilisations corporelles	8	81 328	98 256	99 123	129 137
Immobilisations incorporelles	9	1 494 482	1 169 316	1 821 476	1 536 821
		<u>1 575 810</u>	<u>1 267 572</u>	<u>1 920 599</u>	<u>1 665 958</u>
Total des actifs		30 944 593	27 830 460	37 715 301	36 577 324
Passifs et fonds propres					
Engagements à court terme					
Créanciers		340 125	768 946	414 545	1 010 618
Charges à payer	10	1 518 537	1 043 688	1 850 794	1 371 710
Contributions reçues d'avance		1 422 759	2 638 546	1 734 060	3 467 816
Total des passifs		<u>3 281 421</u>	<u>4 451 180</u>	<u>3 999 399</u>	<u>5 850 144</u>
Fonds propres					
Capital de fondation	11	4 102 391	3 804 336	5 000 000	5 000 000
Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD		(95 891)	202 164	-	-
Différences de conversion cumulées		-	-	(1 437 770)	975 967
Excédent de revenus sur dépenses reporté					
Excédent de revenus sur dépenses reporté à l'ouverture		19 372 780	15 758 622	24 751 213	20 296 326
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice		4 283 892	3 614 158	5 402 459	4 454 887
Total des fonds propres		<u>27 663 172</u>	<u>23 379 280</u>	<u>33 715 902</u>	<u>30 727 180</u>
Total des passifs et des fonds propres		30 944 593	27 830 460	37 715 301	36 577 324

Les notes 1 à 19 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence Mondiale Antidopage

État des activités pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Notes	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Revenus					
Contributions annuelles	12	22 713 833	20 703 500	28 644 638	25 519 567
Subventions	13	1 377 124	1 264 175	1 736 705	1 558 249
Autres revenus	14	164 401	294 322	207 328	362 787
Total des revenus		24 255 358	22 261 997	30 588 671	27 440 603
Dépenses opérationnelles					
Salaires et autres charges de personnel	15	6 133 479	5 236 801	7 734 991	6 454 990
Frais de voyage et de logement		3 107 059	2 230 259	3 918 343	2 749 064
Information et communication		72 173	217 211	91 018	267 739
Contributions à d'autres institutions		2 347	8 495	2 960	10 471
Frais de tests		2 175 576	2 055 895	2 743 640	2 534 139
Frais d'accréditation		220 623	171 119	278 230	210 925
Subventions de projets de recherche	16	4 016 847	3 745 748	5 065 685	4 617 087
Éducation		(12 234)	2 132	(15 428)	2 628
Frais de consultants sur projets		949 394	838 841	1 197 290	1 033 973
Frais administratifs		2 777 397	2 252 394	3 502 603	2 776 348
Frais informatiques		1 359 663	1 298 916	1 714 684	1 601 071
Frais pour débiteurs douteux	6a	-	22 499	-	27 733
Amortissements des actifs immobilisés		432 184	448 332	545 031	552 623
		21 234 508	18 528 642	26 779 047	22 838 791
Excédent de revenus sur dépenses avant produits financiers		3 020 850	3 733 355	3 809 624	4 601 812
Produits financiers (charges)					
Intérêts		1 056 722	537 861	1 332 643	662 979
Frais bancaires		(16 315)	(13 889)	(20 575)	(17 120)
Gains (pertes) de change nets		222 635	(643 169)	280 767	(792 784)
		1 263 042	(119 197)	1 592 835	(146 925)
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice		4 283 892	3 614 158	5 402 459	4 454 887

Les notes 1 à 19 font partie intégrante des présents états financiers.

Tableau de financement pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Activités opérationnelles				
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	4 283 892	3 614 158	5 402 459	4 454 887
Allocation de la provision pour débiteurs douteux	-	22 499	-	27 733
Utilisation de la provision pour débiteurs douteux	(685 142)	-	(898 639)	-
Amortissements des actifs immobilisés	432 184	448 332	545 031	552 623
Intérêts	(1 056 722)	(537 861)	(1 332 643)	(662 979)
Différences de change	23 043	536 200	29 060	660 932
Variation des				
Débiteurs	632 532	(150 769)	797 692	(185 841)
Autres actifs circulants	(395 886)	(468 629)	(499 256)	(577 642)
Créanciers	(543 675)	(40 584)	(685 634)	(50 025)
Charges à payer	474 849	322 658	598 837	397 715
Contributions reçues d'avance	(1 215 787)	1 314 622	(1 533 243)	1 620 429
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	1 949 288	5 060 626	2 423 664	6 237 832
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(43 482)	(62 427)	(54 836)	(76 949)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(582 086)	(508 218)	(734 074)	(626 440)
Intérêts reçus	1 041 317	546 173	1 313 215	673 224
Acquisition d'actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance	(21 781 393)	(9 013 668)	(27 468 729)	(11 110 436)
Produits d'actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance	20 379 128	16 933 307	25 700 319	20 872 348
Liquidités nettes générées par (utilisées pour) les activités d'investissement	(986 516)	7 895 167	(1 244 105)	9 731 747
Augmentation des liquidités	962 772	12 955 793	1 179 559	15 969 579
Effets des modifications de cours de change	(27 789)	(94 996)	(2 072 911)	2 408 146
Liquidités au début de l'exercice	21 289 252	8 428 455	27 980 272	9 602 547
Liquidités à la fin de l'exercice	22 224 235	21 289 252	27 086 920	27 980 272

Les notes 1 à 19 font partie intégrante des présents états financiers.

État du mouvement des fonds propres pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2 A)

	Capital de fondation USD	Excédent de revenus sur dépenses reporté USD	Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD USD	Total USD
Solde au 1^{er} janvier 2005	4 388 656	15 758 622	(382 1:	19 765 122
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	3 614 158	-	3 614 158
Mouvement de change	(584 320)	-	584 3:	-
Total des produits (charges) de l'exercice	(584 320)	3 614 158	584 3:	3 614 158
Solde au 31 décembre 2005 et au 1^{er} janvier 2006	3 804 336	19 372 780	202 1:	23 379 280
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	4 283 892	-	4 283 892
Mouvement de change	298 055	-	(298 0:	-
Total des produits (charges) de l'exercice	298 055	4 283 892	(298 0:	4 283 892
Solde au 31 décembre 2006	4 102 391	23 656 672	(95 8'	27 663 172

	Capital de fondation CHF	Excédent de revenus sur dépenses reporté CHF	Différences de conversion cumulées CHF	Total CHF
Solde au 1^{er} janvier 2005	5 000 000	20 296 326	(2 777 902)	22 518 424
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	4 454 887	-	4 454 887
Mouvement de change	-	-	3 753 869	3 753 869
Total des produits de l'exercice	-	4 454 887	3 753 869	8 208 756
Solde au 31 décembre 2005 et au 1^{er} janvier 2006	5 000 000	24 751 213	975 967	30 727 180
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	-	5 402 459	-	5 402 459
Mouvement de change	-	-	(2 413 737)	(2 413 737)
Total des produits (charges) de l'exercice	-	5 402 459	(2 413 737)	2 988 722
Solde au 31 décembre 2006	5 000 000	30 153 672	(1 437 770)	33 715 902

Les notes 1 à 19 font partie intégrante des présents états financiers.

1 Activité

L'Agence mondiale antidopage (ci-après l'« AMA » ou l'« Agence »), domiciliée à Lausanne, en Suisse, est une Fondation à but non lucratif qui a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 et est régie par les règles du Code civil suisse. Le 2 juin 2002, le bureau principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, selon une décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn (Estonie). Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale. Cependant, l'AMA reste une Fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, en Suisse.

La mission de l'AMA est de promouvoir et coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements (ci-après les « autorités publiques ») et d'autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité International Olympique (CIO), les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les athlètes.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le Mouvement olympique et les autorités publiques impliquées dans la mission de l'AMA participent en parts égales au financement de l'AMA. Auparavant, le Mouvement olympique contribuait exclusivement au financement de l'AMA.

2 Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels

A. Base de présentation et modifications des principes comptables

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil de fondation de l'AMA le 13 mai 2007 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation. Les états financiers de l'Agence mondiale antidopage pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 ont été préparés selon les Normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards (IFRS)). Les comptes de l'AMA sont maintenus en accord avec le droit suisse.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique. La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de l'AMA. En particulier, les domaines pour lesquels les enjeux sont plus élevés en termes de jugement ou de complexité sont la définition de la monnaie fonctionnelle et la comptabilisation des subventions de projets de recherche décrits ci-dessous, ainsi que les estimations pour le calcul de la provision pour débiteurs douteux (note 6a).

Les changements de normes IFRS devenus applicables au cours de l'exercice 2006 n'ont pas eu d'incidence sur le bilan ou sur l'état des activités. Les principaux changements sont liés aux modifications de IAS 39 (« Outils financiers »), touchant des éléments très spécifiques qui ne s'appliquent pas à l'AMA, ainsi qu'à la révision de IAS 19 (« Avantages sociaux »). IAS 19 introduit une nouvelle approche pour la constatation des gains et des pertes actuariels pour les régimes à prestations déterminées. Cette révision peut comporter des exigences additionnelles pour les régimes multiemployeurs lorsque l'information disponible est insuffisante pour appliquer la comptabilité requise pour les régimes à prestations déterminées. Puisque l'AMA ne participe pas à un régime multiemployeurs et n'a pas de régime à prestations déterminées matériel, l'adoption de cette révision n'a pas d'incidence sur les états financiers.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

La présentation de l'information adoptée par l'AMA basée sur la définition de la monnaie fonctionnelle et de la monnaie de présentation n'est pas affectée par les modifications apportées à IAS 21 (« Investissement net dans une opération étrangère »).

Le dollar US a été adopté comme monnaie fonctionnelle étant donné que la majeure partie des activités (les encaissements comme les dépenses) sont réalisées en dollars US. La monnaie de présentation est le franc suisse pour satisfaire aux exigences légales suisses. Les actifs et les passifs sont convertis du dollar US au franc suisse aux taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation en francs suisses est maintenu au taux historique. Le capital de fondation est présenté au taux de clôture en dollars US. La différence de change qui en découle est enregistrée dans l'Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD dans les fonds propres. L'état des activités est converti au taux moyen de l'exercice. Toutes les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de Différences de conversion cumulées. Le tableau de financement est converti au taux moyen de l'exercice. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les chiffres en dollars US sont inclus à titre d'information complémentaire. Les montants en dollars US présentés ressortent des comptes tels qu'ils ont été audités.

B. Conversion des monnaies étrangères

Les revenus et les dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

C. Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance jusqu'à trois mois.

D. Actifs financiers

L'Agence classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, ainsi que prêts et créances. Le classement dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction décide du classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et reconsidère leur désignation à chaque date de clôture.

- (a) Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance
Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, d'une échéance fixe que l'AMA a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers rattachés à cette catégorie sont inclus dans les actifs circulants, s'ils ont une échéance de moins de douze mois après la date du bilan, sinon dans les actifs non courants.
- (b) Prêts et créances
Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances sont comptabilisés au bilan au poste Débiteurs.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

Les achats et les ventes courants d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont initialement comptabilisés à leur coût et ensuite comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au coût et ensuite comptabilisés à leur coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses ou de leur dépréciation, selon le cas. L'AMA évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits de percevoir un flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés et que l'AMA a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

E. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Matériel informatique	2,5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

F. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Logiciel ADAMS (Anti-Doping Administration & Management System)	4 ans
---	-------

L'ensemble des coûts engagés pour acquérir et mettre en place les logiciels achetés est capitalisé.

G. Crédits-bails

La location de matériel informatique et de logiciels pour lesquels les avantages et les risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à l'Agence sont classés comme des crédits-bails financiers. Les crédits-bails financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les crédits-bails pour lesquels une part importante des avantages et des risques inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés comme des crédits-bails opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a à l'heure actuelle aucun crédit-bail financier.

H. Constatation des revenus

Contributions annuelles

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Mouvement olympique sont constatées à titre de revenu dans la période au cours de laquelle elles sont dues.

Les versements reçus en avance liés au budget du prochain exercice sont différés au prochain exercice.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

Les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'exercice ne seront constatées que lorsqu'elles seront encaissées.

Subventions pour projets

Les subventions pour projets accordées pour un projet spécifique sont constatées à titre de revenu en fonction de l'avancement du projet. L'avancement du projet correspond au pourcentage total des coûts engagés à ce jour par rapport aux coûts totaux estimés pour chaque projet. Les coûts relatifs aux projets sont constatés lorsqu'ils sont engagés. Lorsque le coût total d'un projet spécifique excédera probablement le montant total des subventions accordées pour ce projet, la perte attendue est immédiatement constatée à titre de charge.

Revenus financiers

Les intérêts créanciers sont constatés sur la base de leur rendement effectif.

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenu lorsqu'il y a une garantie suffisante que les subventions seront reçues et que l'AMA se conformera à toutes les conditions requises.

Autres

Les frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation sont constatés à la date de paiement, date à laquelle l'accréditation prend effet.

I. Impôts sur le bénéfice

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur le bénéfice.

J. Subventions de projets de recherche

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets spécifiques et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80 % du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20 % à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de douze mois. Elles sont constatées à titre de charge sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est dû et selon les conditions du contrat.

K. Normes, interprétations et amendements aux normes existantes non encore en vigueur

Certaines nouvelles normes, amendements ou interprétations de normes existantes ont été publiés et seront obligatoires pour l'AMA pour la période comptable commençant le ou après le 1^{er} janvier 2007 et les périodes ultérieures. Présentement, l'AMA considère que seule la norme mentionnée ci-après, non encore adoptée par l'AMA, aura une incidence sur ses états financiers :

IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir et amendement à IAS 1, Présentation des états financiers – Informations sur le capital (en vigueur dès le 1^{er} janvier 2007). Cette norme introduit la présentation de nouvelles informations afin d'améliorer la présentation des informations sur les instruments financiers. L'amendement à IAS 1 requiert la présentation d'informations concernant la gestion et l'état de ses fonds.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

L. Informations comparatives

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'exercice courant.

3 Gestion du risque financier

1. Facteurs de risque financier

De par ses activités internationales, l'AMA est exposée aux risques financiers, de taux de change et de taux d'intérêt suivants :

a) Risque de change

L'AMA est exposée au risque de change principalement parce que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US et en euros, alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en dollars US et en dollars canadiens. Au 31 décembre 2006, l'AMA n'a pas utilisé d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques. Par contre, elle a utilisé des dépôts bancaires en dollars US, en francs suisses et en euros pour réduire partiellement l'exposition au risque.

b) Risque de taux d'intérêt

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêt par l'incidence des variations de taux sur les actifs portant intérêt. Au 31 décembre 2006, les seuls actifs portant intérêt à l'AMA sont les liquidités et les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance. Pour éviter des pertes de capital, seuls des investissements en dépôts à terme sont réalisés.

c) Risque de liquidité

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

d) Risque de crédit

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions qui sont constatées dans l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. L'AMA est exposée à un risque minimal de ses comptes débiteurs en raison du fait que les montants importants proviennent du gouvernement du Québec pour les taxes sur la valeur ajoutée (TVQ) et des impôts anticipés à récupérer. Les liquidités et les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont placés auprès d'importantes banques.

2. Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2006, la juste valeur des liquidités, des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, des débiteurs et autres actifs circulants, ainsi que des créanciers, des charges à payer et des contributions reçues d'avance ne différerait pas de façon importante de leur valeur comptable en raison de leur échéance proche de la date du bilan.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

4 Liquidités

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Liquidités en espèces	4 302 289	7 840 739	5 243 635	10 305 013
Dépôts bancaires jusqu'à trois mois				
en dollars US	14 400 000	12 207 000	17 550 734	16 043 550
en dollars canadiens	3 258 024	861 079	3 970 883	1 131 708
en francs suisses	-	380 434	-	500 001
en euros	263 922	-	321 668	-
	<u>22 224 235</u>	<u>21 289 252</u>	<u>27 086 920</u>	<u>27 980 272</u>

Les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes, et soumis aux taux d'intérêt actuels sur des dépôts à terme jusqu'à trois mois et sur des comptes courants pour les liquidités en espèces.

5 Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Dépôts bancaires de plus de trois mois				
en dollars US	2 000 000	-	2 437 602	-
en dollars canadiens	1 114 587	-	1 358 460	-
en euros	659 806	2 367 382	804 172	3 111 429
	<u>3 774 393</u>	<u>2 367 382</u>	<u>4 600 234</u>	<u>3 111 429</u>

Les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes, et soumis aux taux d'intérêt actuels sur des dépôts à terme de trois à douze mois.

6 Débiteurs

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Débiteurs TVQ	173 958	273 366	212 020	359 283
Débiteurs TPS	-	681 109	-	895 175
Impôt anticipé à récupérer	339 588	162 043	413 890	212 972
Autres débiteurs	66 834	74 882	81 458	96 580
Garantie de loyer et cautions	111 029	132 541	135 322	174 197
Provision pour débiteurs douteux	-	(685 142)	-	(898 639)
	<u>691 409</u>	<u>638 799</u>	<u>842 690</u>	<u>839 568</u>

Le poste Garantie de loyer et cautions comprend un solde de liquidités de 104 497 CHF (85 738 USD) (113 033 CHF (86 003 USD) en 2005) limité dans l'utilisation, étant donné qu'il sert de garantie pour les frais de carte de crédit de l'Agence, un dépôt de garantie pour les locaux de Lausanne 27 195 CHF (22 312 USD) (27 195 CHF (20 692 USD) en 2005) et des dépôts de garantie pour les locaux du bureau régional d'Uruguay et l'appartement du directeur de ce bureau de 3 630 CHF (2 979 USD) (33 969 CHF (25 846 USD) en 2005).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

6a Mouvement de la provision pour débiteurs douteux

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Solde à l'ouverture	685 142	662 643	898 639	870 906
Allocation	-	22 499	-	27 733
Utilisée	(685 142)	-	(898 639)	-
Solde à la clôture	-	685 142	-	898 639

La provision pour débiteurs douteux initialement enregistrée afin de couvrir les taxes sur la valeur ajoutée du gouvernement canadien (TPS) a été renversée puisque le gouvernement a statué que l'AMA n'est pas admissible à son remboursement. La TPS de 2006 et de 2005 a été incluse dans les postes de dépenses appropriés en 2006 et 2005.

7 Autres actifs circulants

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Charges payées d'avance	506 103	390 117	616 839	512 729
Charges payées d'avance – Jeux Olympiques	-	363 995	-	478 395
Charges payées d'avance – Jeux du Commonwealth	-	51 711	-	67 963
Intérêts à recevoir	82 005	66 600	99 948	87 532
Assurance payée d'avance pour les laboratoires	25 990	-	31 677	-
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2001	119 564	279 356	145 725	367 155
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2002	-	129 000	-	169 544
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2003	8 447	22 295	10 295	29 302
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2004	371 796	381 087	453 145	500 859
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2005	582 828	550 476	710 351	723 486
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2006	967 733	-	1 179 474	-
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2005	-	32 818	-	43 132
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2006	14 280	-	17 404	-
	2 678 746	2 267 455	3 264 858	2 980 097

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

8 Immobilisations corporelles

	Matériel informatique		Matériel de bureau		Améliorations locatives		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Exercice clos le 31 décembre 2005								
Valeur comptable nette à l'ouverture	57 875	65	272 537	310 5	-	-	330 412	376 439
Acquisitions	41 013	53	21 414	28 1	-	-	62 427	82 047
Amortissements	(45 106)	(55 599)	(249 477)	(307 510)	-	-	(294 583)	(363 109)
Différences de change	-	6	-	27 3	-	-	-	33 760
Valeur comptable nette à la clôture	53 782	70 687	44 474	58 4	-	-	98 256	129 137
Au 31 décembre 2005								
Coût	430 514	576 941	1 053 380	1 4	-	-	1 483 894	2 027 254
Amortissements cumulés	(376 732)	(503 602)	(1 008 906)	(1 316 699)	-	-	(1 385 638)	(1 820 301)
Différences de change	-	(2 652)	-	(75 164)	-	-	-	(77 816)
Valeur comptable nette	53 782	70 687	44 474	58 4	-	-	98 256	129 137
Exercice clos le 31 décembre 2006								
Valeur comptable nette à l'ouverture	53 782	70 687	44 474	58 4	-	-	98 256	129 137
Acquisitions	8 501	10 361	28 379	34 5	13 093	15 958	49 973	60 907
Amortissements	(42 739)	(53 899)	(23 944)	(30 195)	(218)	(275)	(66 901)	(84 369)
Différences de change	-	(3 329)	-	(3 232)	-	9	-	(6 552)
Valeur comptable nette à la clôture	19 544	23 820	48 909	59 6	12 875	15 692	81 328	99 123
Au 31 décembre 2006								
Coût	439 015	587 302	1 081 759	1 4	13 093	15 958	1 533 867	2 088 161
Amortissements cumulés	(419 471)	(557 501)	(1 032 850)	(1 346 894)	(218)	(275)	(1 452 539)	(1 904 670)
Différences de change	-	(5 981)	-	(78 396)	-	9	-	(84 368)
Valeur comptable nette	19 544	23 820	48 909	59 611	12 875	15 692	81 328	99 123

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

9 Immobilisations incorporelles

	Logiciels	
	USD	CHF
Exercice clos le 31 décembre 2005		
Valeur comptable nette à l'ouverture	909 879	1 036 626
Acquisitions	413 186	543 047
Amortissements	(153 749)	(189 514)
Différences de change	-	146 662
Valeur comptable nette à la clôture	1 169 316	1 536 821
Au 31 décembre 2005		
Coût	1 323 065	1 579 673
Amortissements cumulés	(153 749)	(189 514)
Différences de change	-	146 662
Valeur comptable nette	1 169 316	1 536 821
Exercice clos le 31 décembre 2006		
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 169 316	1 536 821
Acquisitions	690 449	841 520
Amortissements	(365 283)	(460 662)
Différences de change	-	(96 203)
Valeur comptable nette à la clôture	1 494 482	1 821 476
Au 31 décembre 2006		
Coût	2 013 514	2 421 193
Amortissements cumulés	(519 032)	(650 176)
Différences de change	-	50 459
Valeur comptable nette	1 494 482	1 821 476

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS et à d'autres logiciels. Il représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire aux exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle par ADAMS. Cet actif incorporel permet un suivi et une gestion plus efficace des tests. La mise en place a été achevée en 2005.

Les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 12 342 CHF (9 992 USD) au 31 décembre 2006, et de 79 537 CHF (61 000 USD) au 31 décembre 2005 pour des logiciels dont la mise en place n'est pas achevée.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

10 Charges à payer

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Passifs transitoires	986 525	557 528	1 202 377	732 754
Subventions de recherche scientifique 2001 à payer	102 668	216 718	125 132	284 831
Subventions de recherche scientifique 2002 à payer	106 580	108 714	129 900	142 882
Subventions de recherche scientifique 2003 à payer	6 083	30 501	7 414	40 087
Subventions de recherche scientifique 2004 à payer	147 043	130 227	179 216	171 156
Subventions de recherche scientifique 2005 à payer	157 847	-	192 384	-
Programme de surveillance à payer	1 800	-	2 194	-
Subventions de recherche en sciences sociales 2005 à payer	9 048	-	11 028	-
Subventions de recherche en sciences sociales 2006 à payer	943	-	1 149	-
	<u>1 518 537</u>	<u>1 043 688</u>	<u>1 850 794</u>	<u>1 371 710</u>

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans la constitution comme étant un montant fixe de 5 000 000 CHF.

12 Contributions annuelles

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
2002 Autorités publiques et gouvernements	895	-	1 129	-
2002 Comité International Olympique (CIO)	867	1 853	1 093	2 284
2003 Autorités publiques et gouvernements	1 302	82 336	1 642	101 489
2003 Comité International Olympique (CIO)	1 302	84 188	1 642	103 772
2004 Autorités publiques et gouvernements	27 441	112 666	34 606	138 875
2004 Comité International Olympique (CIO)	27 441	1 456 298	34 606	1 795 063
2005 Autorités publiques et gouvernements	270 972	10 098 079	341 725	12 447 103
2005 Comité International Olympique (CIO)	1 464 688	8 868 080	1 847 132	10 930 981
2006 Autorités publiques et gouvernements	10 463 561	-	13 195 700	-
2006 Comité International Olympique (CIO)	10 455 364	-	13 185 363	-
	<u>22 713 833</u>	<u>20 703 500</u>	<u>28 644 638</u>	<u>25 519 567</u>

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

13 Subventions

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces d'un montant total de 10 000 000 CAD, indexés sur une durée de dix ans, et exempte l'AMA de tout impôt sur le revenu. Le gouvernement du Québec accorde également 5 000 000 CAD, indexés sur une période de dix ans. Les subventions sont en fait payées en une fois par une organisation, Montréal International, formée des deux gouvernements susmentionnés. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes : l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités, ses comptes annuels audités et ses budgets et rapports d'activité, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

En 2002, la subvention totale était de 2 533 440 CHF (1 828 011 USD) représentant le versement initial. Les versements restants, en dollars canadiens, sont répartis de façon égale sur sept ans.

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Montant total de la subvention de Montréal International	1 377 124	1 264 175	1 736 705	1 558 249

14 Autres revenus

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Exemption pour usage thérapeutique	1 000	2 000	1 261	2 465
Frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation	148 421	292 322	187 176	360 322
Surveillance du Code	14 980	-	18 891	-
	<u>164 401</u>	<u>294 322</u>	<u>207 328</u>	<u>362 787</u>

15 Salaires et autres charges de personnel

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Salaires	3 625 798	3 119 243	4 572 529	3 844 843
Charges sociales et autres avantages salariaux	2 322 173	2 007 758	2 928 515	2 474 805
Contribution au plan à primauté de prestation et dépense	73 568	77 031	92 778	94 950
Personnel temporaire	14 539	16 860	18 335	20 782
Frais de recrutement	97 401	15 909	122 834	19 610
	<u>6 133 479</u>	<u>5 236 801</u>	<u>7 734 991</u>	<u>6 454 990</u>

Le nombre de personnes employées était de 57 au 31 décembre 2006 (54 personnes employées en 2005).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont basés au bureau de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Étant donné que l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extrasalariaux annexés et sont inclus dans Salaires et autres frais de personnel à l'état des activités durant la période au cours de laquelle ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au plan de pension gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par le biais d'une fondation financièrement indépendante. Au vu du petit nombre d'employés concernés par ce plan, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de matérialité.

16 Subventions de projets de recherche

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Subventions de recherche scientifique comptabilisées	3 919 825	3 743 327	4 943 330	4 614 103
Subventions de recherche en sciences sociales comptabilisées	109 281	2 421	137 815	2 984
Remboursements reçus sur annulation de projets	(12 259)	-	(15 460)	-
Total de la dépense des subventions de projets de recherche	4 016 847	3 745 748	5 065 685	4 617 087
Subventions de projets de recherche payées				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	4 016 847	3 745 748	5 065 685	4 617 087
Subventions de projets de recherche annulés	12 259	-	15 460	-
Paiements d'avance (mouvement)	669 615	92 901	844 458	114 512
Charges à payer (mouvement)	(45 851)	(201 936)	(57 823)	(248 911)
Total des subventions de projets de recherche payées	4 652 870	3 636 713	5 867 780	4 482 688

17 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement olympique, sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de fondation, le président et le Comité exécutif de l'AMA ne sont pas rémunérés par l'Agence. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, d'hébergement et de repas et les indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses dans la rubrique Frais de voyage et de logement à l'état des activités.

**Annexe aux états financiers
31 décembre 2006**

Rémunération de la direction opérationnelle	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Salaires	1 616 763	1 462 994	2 038 916	1 803 317
Bénéfices et avantages sociaux	676 647	656 967	853 326	809 791
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	57 317	55 658	72 283	68 605
	<u>2 350 727</u>	<u>2 175 619</u>	<u>2 964 525</u>	<u>2 681 713</u>

La direction opérationnelle de l'AMA est définie comme étant l'ensemble des directeurs de l'Agence. Il y a onze directeurs au 31 décembre 2006 (onze directeurs en 2005).

18 Engagements

Le montant des paiements futurs minimaux liés à des crédits-bails opérationnels non résiliables sont les suivants :

Engagements de crédits-bails opérationnels sans éléments hors location	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Moins de un an	544 744	472 629	663 935	621 172
Plus de un an et moins de cinq ans	2 061 013	1 769 806	2 511 965	2 326 040
Plus de cinq ans	90 187	517 241	109 920	679 805
	<u>2 695 944</u>	<u>2 759 676</u>	<u>3 285 820</u>	<u>3 627 017</u>

Les obligations ci-dessus concernent
Bureau de Montréal, bail jusqu'en février 2012
Bureau de Lausanne, bail jusqu'en avril 2012
Bureau de Tokyo, bail jusqu'en février 2007

Engagements de crédits-bails opérationnels incluant des paiements pour des éléments hors location	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Moins de un an	876 055	846 000	1 067 735	1 111 890
Plus de un an et moins de cinq ans	1 037 081	1 745 040	1 263 994	2 293 490
	<u>1 913 136</u>	<u>2 591 040</u>	<u>2 331 729</u>	<u>3 405 380</u>

Les obligations ci-dessus sont liées au contrat de service de CGI Technology se terminant en mars 2009.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2006

Engagements de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales

Les subventions de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales peuvent être engagées sur plusieurs années par la signature de contrats de subventions de recherche incluant la recherche des années à venir pour certains projets. Les montants qui y sont relatifs, à la fin de l'exercice, sont les suivants :

	2006 USD	2005 USD	2006 CHF	2005 CHF
Moins de un an	4 033 530	2 827 119	4 916 070	3 484 766
Plus de un an et moins de cinq ans	1 663 027	1 050 330	2 026 899	1 380 439
	<u>5 696 557</u>	<u>3 877 449</u>	<u>6 942 969</u>	<u>4 865 205</u>

19 Engagements conditionnels

À la fin de 2006 et de 2005, l'AMA a pour 4 695 907 CHF (3 852 891 USD) et pour 5 041 050 CHF (3 835 566 USD) d'engagements conditionnels, respectivement. Ces montants concernent toutes les subventions pour projets de recherche qui dépendent de l'une ou de plusieurs des approbations suivantes : l'approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou la signature du contrat de recherche par le laboratoire. Quatre-vingts pour cent des subventions sont octroyées par suite de l'obtention de l'approbation et devraient, selon toute vraisemblance, avoir lieu au cours de l'exercice 2007.

